

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2022

Étaient présents : Messieurs SOLER, CHEMINADE, DEMIGNEUX, GAUCHOT, GENET, KARGUL, LE ROUX, MONTOLOY, MOOS, PRESLE et REBUT

Mesdames CACHAT, MONTBROUSSOUS, CHIRON et DANSARD

Absent :

Absent excusé : Madame DANSARD (donne pouvoir à Monsieur SOLER),

Secrétaire de séance : Monsieur Romain PRESLE

ORDRE DU JOUR

- Adoption du compte rendu du 24 octobre 2022
- Adhésion au service de télétransmission des actes de la commune
- Questions et informations diverses

1 – ADOPTION DU COMPTE RENDU

Le compte rendu du 24 octobre 2022 est adopté à l'unanimité.

2 – ADHESION AU SERVICE DE TELETRANSMISSION DES ACTES DE LA COMMUNE

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu le décret n°2055-324 du 07 avril 2005 relatif à la transmission par voie électronique des actes des collectivités territoriales soumis au contrôle de légalité et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2131-1, L 3131-1 et L 4141-1 ;

Dans le cadre du développement de l'administration électronique, l'Etat s'est engagé dans un projet dénommé ACTES qui pose les principes de la dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité ;

Monsieur Le Maire présente ce projet. Il expose à l'ensemble des membres du conseil que la commune effectuera par voie électronique la transmission de tout ou partie des actes soumis au contrôle de légalité et à signer avec Le Préfet une convention globale comprenant la référence du dispositif homologué de télétransmission suivante : Homologation prononcée le 24 novembre 2008 par le Ministère de l'Intérieur de BL-échanges sécurisés / Actes-Souche de l'application : S²LOW. La licence de référence pour l'application est la licence CeCill-V2 avec la Société BERGER-LEVRAULT-MAGNUS.

Ce dispositif permettra de réduire le poste d'affranchissement de façon significative.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité

- DECIDE de procéder à la télétransmission des actes au contrôle de légalité, y compris les actes budgétaires ;
- DONNE son accord pour que Monsieur Le Maire engage toutes les démarches y afférentes ;
- AUTORISE Monsieur Le Maire à signer tous les documents et pièces relatifs à ce dossier ;
- DESIGNER Madame LAMOTTE Nadia en qualité de responsable de la télétransmission.

Bâtiments :

Salle d'animation, Béatrice Montbroussous fait le point sur l'avancement travaux : Les travaux avancent bien, la charpente devrait être fini dans 10 jours.

Info subvention de la Région : Philippe Soler informe que notre projet est bien pris en compte dans les dossiers qui vont être examinés.

Ecole, Béatrice MONTBROUSSOUS donne les informations suivantes :

Extension de l'école : engazonnement fait, réparation de la fuite de la verrière faite (attendre les précipitations pour valider),

Préau : Charpente effectuée, en attente de l'intervention de l'électricien

Chauffage: Philippe Soler fait part que l'électricien est intervenu, afin de commander tous les radiateurs, à distance, et les régler à une température donnée, selon des créneaux horaires chaque classe sera équipée d'un thermomètre pour prendre la température et ajuster ensuite les radiateurs.

Devis reçus pour changements radiateurs classes (par blocs).

Logement du 99 Rte de Charnay, les travaux sont terminés, il ne reste que le robinet de la cuisine à mettre par le plombier et la révision de la chaudière à faire.

Monsieur SOLER a fait des photos de l'appartement rénovée afin de les diffuser pour l'annonce.

Contrôle Socotec : groupe scolaire, église, Mairie effectué en semaine 45. Pas de dysfonctionnements majeurs dans nos obligations, les points signalés par le technicien seront communiqués à l'électricien

Cimetière, Jean-Michel Moos, explique les travaux effectués en test sur certaines allées. D'après les photos le résultat est bien il faut cependant attendre septembre prochain pour s'assurer du résultat. Un panneau informatif a été mis à l'entrée du cimetière. Des devis seront demandés pour la rénovation du portail d'entrée et pour la remise en état de la partie fosse commune.

Esplanade, Jean Michel MOOS présente un schéma d'aménagement et il a demandé des devis: barrières, jeu de boules, plantations arbres.

Boulangerie : Philippe Soler informe avoir formulée une demande auprès du mandataire judiciaire pour les créances Devigne montant total : **17447,68 euros** pour connaître ce qui ne sera pas recouvré par la commune. La cession par le biais du mandataire vient d'être signé chez le notaire.

Accueil nouveaux propriétaire de ce commerce le 12 novembre entre 10H30 et 13H00, forte participation lors de cette rencontre.

Voirie :

Travaux d'aménagement RD70 de carrefour boulangerie à écluse : Christophe DEMIGNEUX présente le plan et le budget. Il faut encore étudier les délais de durée des travaux, la déviation mise en place et la meilleure solution pour le commerce de la Boulangerie.

Travaux à lancer à l'étude : Philippe Soler demande que soit mis à l'étude les aménagements de sécurité entrée commune côté Charnay (réduction vitesse) et demande à Christophe DEMIGNEUX de relancer le projet de 2005 (projet abandonné par le Département)

Eclairage public :

Courrier du Président du SYDER sur l'extinction de nuit en annexe. Jacques MONTOLLOY indique pour Marcy il existe 2 secteurs qui ne pourront se faire pour un problème d'armoire qui ne remplissent pas toutes les conditions : chemin des Fûts et Varaine. Jacques MONTOLLOY se renseigne également auprès des communes déjà concernées par l'impact ressenti et les problèmes que cela peut occasionnés.

Intervention sur la pose d'une borne électrique. Jacques MONTOLLOY et Béatrice MONTBROUSSOUS ont reçu un représentant du SYDER pour savoir ce qu'il propose aux collectivités en terme IRVE (Infrastructure de Recharge de Véhicule Électrique). Plusieurs solutions techniques et financières existent. Il s'agit d'un

premier contact très instructif, et déjà complet. Il convient néanmoins de poursuivre la réflexion et de se renseigner auprès des communes utilisatrices.

Eau potable :

Le compte rendu du rapport du comité du SIEVA a été préparé par Chrystelle CACHAT et diffusé avant afin que chacun puisse en prendre connaissance. Pas de commentaires.

Vie scolaire :

Le compte rendu du conseil d'école a été diffusé avant afin que chacun puisse en prendre connaissance. Il a déjà été évoqué lors du dernier conseil. Pas de commentaires.

Précision sur le spectacle offert à toute l'école, par le financement de l'école et prévu le 15 décembre, la mairie financera le goûter des enfants.

Instruction à domicile, 7 enfants de la commune reçoivent une instruction à domicile, cela concerne 4 familles. L'inspecteur Académique de Lyon demande que soit diligentée, par la Mairie, une enquête auprès de ces 4 familles. Dossier suivi par Chrystelle Cachat et Philippe Soler.

Actions sociales :

Offre de nos kinés sur une action : « Age'ilité » : programme d'ateliers de prévention des chutes s'adressant aux seniors. Romain PRESLE suit le dossier, la commune va s'engager. Le programme est pour l'année prochaine.

Repas du CCAS, le 3 décembre au restaurant du village, bénéficiaires : l'entrée des années 1950 a été gelée, l'âge étant repoussé à 75 ans par la commission du CCAS les années 1948 et 1949 sont invitées compte tenu, qu'ils l'étaient précédemment. Une « refonte » de cette action est à repenser dans l'offre âge et format.

Communauté de Communes :

Arrivée du nouveau DGS : directeur général des services. Mr BOROWSKI partant à la retraite en début d'année.

Vœux du Maire : Pas de vœux pour 2023 en raison de l'indisponibilité de la SAR.

Séance ouverte à 20h00 et levée à 22h30.

Philippe SOLER, Maire.

A blue circular official stamp of the Mairie de Mâcon. The stamp features a central emblem with a figure holding a staff, surrounded by the text "MAIRIE DE MÂCON" at the top and "69130 Mâcon" at the bottom. A large, bold black signature is written over the stamp.